

La Règle “JOMINI”

Ces listes calculées selon le budget consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS
- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)

A - France

A12b- L'Armée d'Afrique

Le 5 juillet 1830, après la prise la veille du Fort l'Empereur, Alger capitule. Bourmont occupe Bône, Oran et Mers-el-Kébir. Le 23 juillet, on pousse jusqu'à Blida au sud de la plaine de la Mitidja. Mais tous ces détachements sont rappelés à Alger à la nouvelle des événements de Paris. Tandis que les chefs des tribus décident de résister aux nouveaux venus, le général Bourmont est remplacé par le général Clauzel, en poste du 2 septembre 1830 au mois de février 1831.

Clauzel et le maréchal Soult, nouveau ministre de la Guerre, qui ont connu la Guerre d'Espagne, s'empressent de recruter des éléments locaux pour suppléer les effectifs qui seront rapidement rappelés en France. Ils créent aussi des haras pour les chevaux barbes locaux afin de doter les cavaleries locales de chevaux adoptés au pays. Soult fait aussi adopter la loi du 9 mars 1831 créant la Légion étrangère.

Au début, la France en Algérie s'en tint à une « occupation restreinte » mais ces zones étaient sans cesse harcelées par les tribus, soutenues par les princes de l'intérieur, ce qui amena à des expéditions vers Tlemcen ou Constantine. On passa même le trompeur traité de la Tafna avec « l'émir » Abd-el-Kader, très contesté par les grands chefs musulmans. Mais la poursuite des affrontements amena à une politique plus agressive, hors de la zone officiellement reconnue à Abd-el-Kader mais celui-ci revendiquait tout le Maghreb. Le 13 octobre 1837, le général Valée et le duc de Nemours prennent la ville de Constantine. En octobre 1839, le duc d'Orléans réussit à passer de Constantine à Alger par le défilé des Bibans dit des Portes de Fer. Alors Abd-el-Kader tomba le masque et se lança dans le jihad et la guérilla. Le général Bugeaud, successeur de Valée, prit l'offensive. En mai 1841, il frappa au cœur de l'émirat en prenant Mascara. Le 16 mai 1843, le duc d'Aumale et le général Youssouf s'emparèrent de la Smala. Le 11 novembre 1843, l'émir perdait ses dernières troupes et trouvait asile auprès de son beau-père, le sultan du Maroc Abd al-Rahmān qui entra en guerre pour annexer Tlemcen et Oran. L'escadre du prince de Joinville bombardait Tanger et s'empara de Mogador, tandis que le général Bugeaud remportait la victoire d'Isly (14 août 1844). Le traité de Tanger, conclu le 10 septembre 1844, fermait le territoire marocain à l'émir. Abd-el-Kader allait poursuivre la guérilla pendant trois ans, avant de se rendre au général Lamoricière le 23 décembre 1847 à Sidi-Brahim.

Aucune des troupes de l'Armée d'Afrique n'a servi en Europe avant le Second Empire et aucun en France avant la guerre de 1870. La IIe République proclamée le 24 février continue l'œuvre de la

La Règle “JOMINI”

Monarchie de Juillet, mais a perdu de nombreux généraux dont les fils du Roi.

A12b.2 - Les troupes particulières de l'Armée d'Afrique

Zouaves

Le « zouave » vient de l'arabe algérien Zwawa ou Zouaouas, désignant une confédération de tribus kabyles du nord du Djurdjura, qui fournissaient des soldats aux Ottomans de la régence d'Alger. Le 15 août 1830, le Comte de Bourmont recrute 500 zouaves à partir de l'Armée Ottomane. Sommé de renvoyer un maximum de troupes en métropole au plus vite, son successeur, le général Clausel, décide d'augmenter le recrutement local. Il crée le 1er octobre 1830 deux bataillons de Zouaves formant corps, de 8 compagnies de 100 hommes.

Au début, la troupe et une partie des gradés devaient être indigènes tandis que l'état-major du bataillon, les capitaines, les lieutenants, les sergents-majors, les fourriers, et la moitié des sergents et des caporaux devaient être Français. Parmi les premiers capitaines, on trouve Duvivier et de Lamoricière. 46% des premiers engagés ayant déserté en 15 mois, le commandement, qui voulait conserver les deux bataillons, fut obligé d'y introduire un plus grand nombre de Français. Le 7 mars 1833, on doit réduire les Zouaves à un bataillon de dix compagnies, dont 2 compagnies entièrement françaises. La proportion d'indigènes baissa régulièrement mais, dès 1835, un deuxième bataillon est levé. Le 3e bataillon créé à Tlemcen le 10 mars 1837 ne comptait que six Arabes à son effectif.

Suite aux menaces d'Abd-el-Kader, le recrutement indigène se tarit brusquement et ce troisième bataillon fut dissout le 21 décembre 1838. Lorsque le 8 septembre 1841, le corps des Zouaves devint le « régiment de Zouaves, employé en Algérie, autorisé à recevoir des indigènes », il restait à peine assez d'indigènes pour former les huitièmes compagnies de chaque bataillon. On incorpora des volontaires européens de toutes origines, rapidement fondus dans le moule. Ces soldats européens se distinguaient nettement des soldats qui servaient dans l'infanterie par leur lien au service, par leur origine géographique et par leur instruction ce qui, avec la qualité de leurs officiers et la tenue orientale, contribuèrent à créer un esprit de corps très vivant.

Les Zouaves étaient devenus très célèbres depuis la prise de Constantine. Le premier régiment est placé sous le commandement du colonel de Lamoricière. Ils s'illustrent encore à la bataille de l'Ouarsenis (1842), à celle d'Isly (1844), et prennent Zaatcha en 1849. Le 13 février 1852, Louis-Napoléon signe un décret portant à trois le nombre de régiments de zouaves, chacun des trois bataillons existants formant le noyau des nouveaux régiments ainsi créés.

Tirailleurs algériens (Turcos)

Un premier bataillon de Tirailleurs Indigènes est créé en 1838 à Oran avec des koulouglis. Il ouvre la voie à trois bataillons de Tirailleurs Indigènes, créés le 7 décembre 1841 pour accueillir les indigènes au moment où les Zouaves deviennent un corps à recrutement exclusivement français. Au début les bataillons sont indépendants et participent à la plupart des opérations de conquête et de pacification en Algérie notamment à Constantine et Laghouat. En 1856, trois régiments à trois bataillons de six compagnies sont créés, un dans chaque département d'Algérie.

Légion étrangère

La Légion étrangère est créée par ordonnance du 9 mars 1831 par le roi des Français Louis-Philippe, à l'instigation du maréchal Soult, ministre de la Guerre. Cette troupe est destinée à combattre seulement en dehors du territoire continental du Royaume. Elle rassemble au début des soldats venant de différents corps étrangers supprimés, les gardes suisses, le régiment suisse de la garde royale et le régiment Hohenlohe issu du 2e régiment étranger des armées napoléoniennes.

La Règle “JOMINI”

Au début, la Légion comprend 7 bataillons répartis par les langues : le 1er (suisse) avec les anciens des gardes suisses et du régiment Hohenlohe, 2e et 3e (Suisse et Allemands), 4e (Espagnols et Portugais), 5e (Sardes et Italiens), 6e (Belges et Hollandais) et 7e (Polonais). En 1834, les Espagnols du 4e bataillon sont démobilisés et autorisés à rentrer dans leur pays, en proie à la guerre civile. Louis-Philippe cède à l'Espagne le 28 juin 1835 cette première Légion étrangère qui devient officiellement une partie de l'armée espagnole. Le 16 décembre 1839, Louis-Philippe décide de la création d'une nouvelle Légion afin de renforcer les troupes françaises en Algérie. Trois bataillons sont alors créés puis deux autres en 1840 avec les survivants de l'aventure espagnole. Ces 5 bataillons forment alors 2 régiments étrangers.

En 1832, la Légion est employée à l'assèchement des marais dans la région d'Alger. Les 1er et 3e bataillons s'emparent d'une redoute à Maison-Carrée pour sécuriser la zone. Le 7e bataillon prend alors le numéro 4. En 1849, le 1er bataillon participe activement au siège et à la prise de Zaatcha.

Bataillons d'infanterie légère d'Afrique

L'infanterie légère d'Afrique est créée en juin 1832 pour reprendre dans l'Armée les militaires condamnés ayant purgé leur peine et les « fortes têtes ». Elle n'est donc pas une formation disciplinaire mais une formation d'épreuve. A partir de 1836, ces unités accueillent également des conscrits frappés par une condamnation de droit commun, ou connus pour leurs activités illégales.

Les Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA) forment corps. Les 2 premiers BILA sont créés le 3 juin 1832, le 3ème le 20 juin 1833. Le 1er Bataillon participe en février 1840 à la défense de la redoute de Mazagan, assiégée par les troupes de Ben Thami, et le 24 juillet 1843 à la bataille de l'Oued el Hammam. Le 3ème bataillon participe aux opérations de la Tafna, puis au second siège de Constantine (1837), à la bataille de Zaatcha le 26 novembre 1849 et à celle de Laghouat, le 4 décembre 1852. Ces soldats ont reçu le surnom de « Joyeux ».

Chasseurs d'Afrique

Le 17 novembre 1831 furent créés deux régiments de chasseurs d'Afrique à partir des trois escadrons de chasseurs à cheval débarqués en 1830 et de volontaires provenant de la cavalerie métropolitaine. Au début, ils reçurent aussi des volontaires indigènes notamment des chasseurs algériens mais rapidement ils ne comptèrent plus que des européens. Le 3ème régiment fut créé en 1832 et le 4ème en 1839.

Spahis

Les spahis, du turc « Sipâhi » signifiant « soldat-cavalier », étaient les cavaliers féodaux de l'Empire Ottoman, qui au début servaient en échange d'un fief. Pour la Régence, c'étaient un corps de cavalerie régulier sur le modèle ottoman, des cavaliers fournis par les tribus. A la conquête française, ils postulent pour servir sous la conduite d'un aventurier italo-corse ancien esclave à Tunis, Joseph Vantini dit Youssouf, qui finira général français. Corps de cavaliers indigènes, il ne manquera jamais de volontaires.

En 1831, des escadrons de « chasseurs-spahis » ou spahis irréguliers sont adjoints à chaque régiment de chasseur d'Afrique. Le 10 septembre 1834 sont créés 4 escadrons de spahis réguliers, devenus 14 escadrons l'année suivante. Le 7 décembre 1841 ils forment un unique corps de cavaliers indigènes. L'ordonnance du 2 juillet 1845 crée trois régiments de spahis : le 1er régiment de spahis algériens à Alger, le 2ème à Oran, et le 3ème à Bône/Constantine. Leur premier chef est le « colonel-gha » Guillaume-Stanislas Marey-Monge. Leurs principaux faits d'armes sont les 2

La Règle “JOMINI”

expéditions de Constantine en 1836 et en 1837, celle des Portes de Fer en 1839, la prise de la smala d'Abd-el-Kader en 1843, la bataille d'Isly en 1844, les Aurès en 1846, la prise de Zaatcha en 1849 et celle de Laghouat en 1852 et ainsi de suite.

Petites unités

Quelques unités ont eu une existence provisoire voire éphémère.

Zouaves à cheval

Trois escadrons de zouaves à cheval sont formés fin 1830 mais intégrés dès 1831 aux chasseurs d'Afrique.

Compagnies auxiliaires des « volontaires parisiens »

Après le succès de la Révolution de juillet, le gouvernement avait envoyé en Afrique des manifestants qui s'étaient spontanément regroupés en groupes pseudo militaires qu'on désignait sous le nom de « Volontaires parisiens ». A Alger, ces hommes furent incorporés dans des compagnies auxiliaires. Sans autre passé militaire que leur participation aux journées de juillet, une partie se retrouvèrent incorporés dans les Zouaves et le reste formèrent le 67^e régiment d'infanterie.

Bataillon de Tirailleurs d'Afrique

Le bataillon de Tirailleurs d'Afrique a été formé à Pau en 1836 avec des Français volontaires pour servir dans la Légion étrangère en Espagne, une fois que le gouvernement français avait renoncé à les y envoyer. Il fut incorporé dans les Zouaves le 8 septembre 1841, quand le corps des Zouaves devint le « régiment de Zouaves ».

Chasseurs algériens

Cette unité de cavalerie indigène fut formée en octobre 1830 par le chef d'escadron Marey-Monge. Le 17 novembre 1831 elle fut incorporée dans les régiments de chasseurs d'Afrique créés le même jour.

Compagnies méharistes

Des expérimentations d'unités mobiles montées sur dromadaires furent expérimentées entre 1843 et 1848 mais les nécessités opérationnelles ne furent pas pérennisées alors.

Compagnies de « Turcs auxiliaires »

Ces compagnies ont été créées à Oran, Mostaganem, Bône et Constantine par les beys ralliés après avoir été vaincus. Composées surtout de koulouglis (fils de turcs et d'indigènes), elles combattent à la turque. Elles disparaissent peu à peu, incluses dans les tirailleurs algériens.

A12b.2- Les troupes métropolitaines

Peu de troupes métropolitaines servaient en Algérie, sauf des garnisons et des spécialistes.

- quelques bataillons de ligne essentiellement en garnison.
- quelques bataillons d'infanterie légère
- des bataillons de chasseurs à pied, rebaptisés « chasseurs d'Orléans » de 1842 à 1848, à partir de 1840.
- Bataillon de la Garde nationale d'Alger, créé en 1831, et d'autres dans les grandes villes créées ensuite
- quelques régiments de chasseurs à cheval ou de hussards, souvent d'escadrons regroupés.
- quelques compagnies de campagne d'artillerie à pied de 6 et 8 livres
- quelques compagnies de campagne d'artillerie à cheval de 6 livres.
- quelques batteries d'artillerie de montagne de 6 livres courts, parfois montée sur mulets.

A12b.3- Les troupes de l'Armée d'Afrique

Infanterie

- Zouaves : 2 bataillons le 1^{er} octobre 1830, 1 le 7 mars 1833, 2 en 1835, 3 le 10 mars 1837, 2

La Règle “JOMINI”

le 21 décembre 1838, 3 le 8 septembre 1841.

- Tirailleurs Indigènes : 1 bataillon en 1838 à Oran, inclus le 7 décembre 1841 dans les Tirailleurs algériens
- Tirailleurs algériens : 3 bataillons le 7 décembre 1841
- 1ère Légion étrangère le 9 mars 1831 : 7 bataillons, 6 en 1834, cédée à l'Espagne le 28 juin 1835
- 2ème Légion étrangère le 16 décembre 1839 : 3 bataillons, 5 en 1840 puis 6 le 30 décembre 1840 en 2 régiments étrangers à 3 bataillons.
- Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA) : 2 le 3 juin 1832, 3 le 20 juin 1833.
- Bataillon de Tirailleurs d'Afrique formé en 1836, incorporé dans les Zouaves le 8 septembre 1841.
- Compagnies de « Turcs auxiliaires » réunies, de 1830 à 1841.
- Compagnies auxiliaires des « volontaires parisiens » réunies, de 1830 à 1835.
- Compagnies méharistes réunies, de 1843 à 1848.

Cavalerie

- Chasseurs d'Afrique : 2 régiments le 17 novembre 1831, 3 en 1832 et 4 en 1839.
- Spahis réguliers : un groupement (4 escadrons) le 10 septembre 1834, 3 groupements (14 escadrons) en 1835, devenus un corps le 7 décembre 1841 et 3 régiments le 2 juillet 1845.
- Spahis irréguliers : 2 groupements en 1831, 3 en 1832, plusieurs selon les besoins après 1834.
- Zouaves à cheval formés fin 1830 supprimés le 17 novembre 1831.
- Chasseurs algériens formés en octobre 1830 supprimés le 17 novembre 1831.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général bon 1 plaq	156	A la place du précédent si Lamoricière ou Duc d'Aumale
0	18	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 4 unités
0	4	Bataillons de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	
0	4	Bataillons de ligne armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	37	Remplace le précédent à volonté
0	1	Bataillon de la Garde nationale d'Alger	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créé en 1831. Uniquement à Alger.
0	1	Bataillon de la Garde nationale d'Alger armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Recrues 3 plaq	28	Remplace le précédent à volonté
0	1	Unité de milice locale	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1 seule selon la ville.
1	3	Zouaves	Infanterie légère Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	23	2 bataillons 1er octobre 1830, 1 7 mars 1833, 2 en 1835, 3 10 mars 1837, 2 21 décembre 1838, 3 8 septembre 1841.
1	3	Zouaves armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	31	Remplace le précédent à volonté
0	8	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	20 régiments en 1930, 21 en 1831, 25 en 1840.
0	8	Bataillons d'infanterie légère armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté

La Règle “JOMINI”

1	6	Bataillons de chasseurs à pied, « chasseurs d'Orléans » de 1842 à 1848.	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	(carabine rayée)
1	1	Tirailleurs Indigènes	Infanterie légère Normal Impétueux 3 plaq	22	1838 au 7 décembre 1841
0	3	Tirailleurs algériens	Infanterie légère Normal Impétueux 3 plaq	22	le 7 décembre 1841
0	3	Tirailleurs algériens armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Impétueux 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
0	3	Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA)	Infanterie légère Normal Manœuvre + Entêtés 3 plaq	26	2 le 3 juin 1832, 3 le 20 juin 1833.
0	3	Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA) armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre + Entêtés 3 plaq	35	Remplace le précédent à volonté
0	7	1ère Légion étrangère	Infanterie légère Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	23	7 bataillons 9 mars 1831, 6 en 1834, cédée à l'Espagne le 28 juin 1835
0	6	2ème Légion étrangère	Infanterie légère Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	23	3 bataillons 16 décembre 1839, 5 en 1840, 6 le 30 décembre 1840
0	6	2ème Légion étrangère armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	31	Remplace le précédent à volonté
0	1	Bataillon de Tirailleurs d'Afrique	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	1836 au 8 septembre 1841.
0	1	Bataillon de Tirailleurs d'Afrique armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
0	1	Compagnies auxiliaires des « volontaires parisiens » réunies	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	de 1830 à 1835.
0	1	Compagnies méharistes réunies	Infanterie légère montée chameaux Normal Manœuvre 3 plaq	28	de 1843 à 1848.
0	1	Compagnies méharistes réunies armes rayées	Infanterie légère fusils rayés montée chameaux Normal Manœuvre 3 plaq	36	Remplace le précédent à volonté
1	4	Chasseurs d'Afrique	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	2 régiments le 17 novembre 1831, 3 en 1832 et 4 en 1839.
1	3	Spahis réguliers	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	1 groupement 10 septembre 1834, 3 après 1835
0	3	Spahis irréguliers	Cavalerie légère Normal faibles 2 plaq	19	2 groupements en 1831, 3 en 1832 selon les besoins après 1834.
0	4	Hussards ou Chasseurs à cheval métropolitains	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	6 régiments, 9 en 1840
0	1	Zouaves à cheval	Cavalerie légère Normal Tenaces (troupes montés) 3 plaq	36	de fin 1830 au 17 novembre 1831.
0	1	Chasseurs algériens	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	Octobre 1830 au 17 novembre 1831
1	6	Artillerie à pied de 6 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités d'infanterie
1	6	Artillerie à pied de 6 livres armes rayées	Artillerie lourde mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	1	Artillerie à cheval compagnies de 6 livres	Artillerie lourde à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités de cavalerie
0	1	Artillerie à cheval compagnies de 6 livres armes rayées	Artillerie lourde à cheval rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	4	Batterie de montagne de 6 livres court	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	A la place d'artillerie à pied en zone de montagne
0	4	Batterie de montagne de 6 livres court armes rayées	Artillerie légère mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	92	Remplace le précédent à volonté

La Règle “JOMINI”

0	1	Batterie de fusils de rempart	Artillerie très légère mobile Normal faibles Manœuvre 2 plaq	29	En défense de ville ou fortin
0	1	Batterie de fusils de rempart armes rayées	Artillerie très légère mobile rayée Normal faibles Manœuvre 2 plaq	42	Remplace le précédent à volonté
Alliés indigènes					
0	1	Sous-Général allié	Sous-général Normal Allié 1 plaq	96	Obligatoire si 1 unité alliée
0	10	Colonel allié	Colonel Normal Allié 1 plaq	8	1 pour 10 unités
0	10	Fantassins des tribus alliés	Infanterie légère Normal Irréguliers + Changeants + allié 3 plaq	11	
0	4	Fantassins montés des tribus alliés	Infanterie légère montée Normal Irréguliers + Changeants + allié 3 plaq	12	
0	2	Fantassins chameliers des tribus alliés	Infanterie légère montée chameaux Normal Irréguliers + Changeants + allié 3 plaq	15	Si Sahara, au lieu des précédents
0	2	Irréguliers alliés	Infanterie légère Normal faibles Irréguliers + Changeants + allié 2 plaq	6	
0	1	Compagnies de « Turcs auxiliaires » réunies	Infanterie légère Normal Irréguliers 3 plaq	17	de 1830 à 1841.
0	1	Garnison urbaine alliés	Infanterie lourde Recrues Irréguliers + Panique + allié 3 plaq	9	
0	40	Cavalerie tribale alliés	Cavalerie légère Normal Irréguliers + Impétueux + Agressifs + allié 3 plaq	27	
0	1	Artillerie alliés	Artillerie lourde Recrues Allié 3 plaq	62	Si 4 unités d'infanterie alliée